

Etude des trois tomes de l'histoire de la sexualité de Michel Foucault :

1] *La volonté de savoir, histoire de la sexualité*, tome I, Paris, Gallimard, 1976, 211pp.

2] *L'usage des plaisirs, histoire de la sexualité*, tome II, Paris, Gallimard, 1984, 338 pp.

3] *Le souci de soi, histoire de la sexualité*, tome III, Paris, Gallimard, 1984, 334 pp.

Introduction

Deux moments clés jalonnent l'œuvre de Foucault. Tout d'abord, jusqu'en 1976, une régularité de ses publications (*Histoire de la folie à l'âge classique*(HF), Plon, 1961, puis Gallimard ; *Naissance de la clinique* (NC), P.U.F., 1963, et *Surveiller et punir*(SP), Gallimard,1975.) ; ensuite une cohérence profonde dans les thèmes traités, puisque Foucault entame des recherches non plus simplement portées sur la question des relations qui unissent Pouvoir et Savoir, et plus généralement sur la relation dominé-dominant, mais sur celles des conduites de soi et de celles des autres. A partir de là, sa problématique politique se double d'une composante largement éthique. C'est d'ailleurs dans cette optique d'un gouvernement des autres, qui sous-tend parallèlement la question du gouvernement de soi-même, que Foucault s'attaque à un nouveau corpus historique qui constitue les trois tomes de l'histoire de la sexualité et plus précisément les deux derniers, à savoir, *L'usage des plaisirs* et le *Souci de soi*. Ce corpus correspond désormais à la philosophie et surtout à la morale antique et leurs réflexions au sujet de la constitution de l'individu comme « homme de désir ».

Dans *L'Histoire de la folie*, la question de Foucault était de savoir comment et pourquoi la folie, à un moment donné, a été problématisée à travers une certaine pratique, celle « du

grand renfermement » et au travers aussi d' un certain appareillage de connaissance comme l'asile et ses nosographies médicales. De même, pour *Surveiller et punir*, il s'agissait d'analyser les changements opérés dans les rapports vécus entre la délinquance et le châtement grâce à l'étude des pratiques pénales au 18^e siècle. Avec les trois tomes de L'histoire de la sexualité (*La volonté de savoir, Histoire de la sexualité tome I*, Gallimard, 1976. *L'usage des plaisirs, Histoire de la sexualité tome II*, Gallimard , 1984. *Le souci de soi, Histoire de la sexualité tome III*, Gallimard 1984.), Foucault entreprend de définir l'activité sexuelle mais aussi et surtout il essaie de penser après avoir pensé le gouvernement des fous, le gouvernement de soi-même. Comment en quelques sortes, ce gouvernement de soi s'intègre à une pratique du gouvernement des autres. En d'autres mots encore, comment avec la sexualité greco-romaine qui a cet avantage de regrouper encore les différentes conduites alors en activité comme l'érotique des garçons ou la question de la fonction des femmes, a pu donner naissance à une pratique qui désormais vise le rapport à soi, le souci de soi, la culture de soi ?

Pour essayer de retracer les grandes avancées de Foucault, je partagerai mon étude autour de quatre points fondamentaux. Le premier s'emploiera à définir la notion de bio politique telle qu'elle a pu être énoncée par Foucault dans son premier volume. Dans une deuxième partie, je reviendrai sur cette question du sexe et de la sexualité. Pourquoi cette histoire de la sexualité, et surtout est-elle véritablement envisageable comme la pense Foucault? Dans une troisième partie, je parlerai de la culture de soi, et plus particulièrement à partir de ce que Foucault appelle les pratiques et les exercices, mais aussi à partir de la question qui sous-tend peut-être tout son édifice, à savoir, la maîtrise de soi. Enfin, dans une quatrième partie, j'essaierai de montrer quelle image Foucault donne du corps, à la fois dans ses trois tomes de l'histoire de la sexualité mais aussi et plus généralement dans l'ensemble de ses œuvres.

I] Pouvoir et bio politique ?

Le pouvoir pour Foucault se définit d'abord négativement. Il « *n'est pas un ensemble d'institution qui garantissent la sujétion des citoyens* », il « *n'est pas non plus un mode d'assujettissement qui aurait la forme de la règle* », ni « *un système général de domination exercé par un élément ou un groupe sur un autre* », ni « *quelque chose qui s'acquiert, s'arrache ou se partage* » puisqu'il n'y a pas « *d'opposition binaire et globale entre les dominateurs et les dominés* »⁽¹⁾. Cette définition négative, explique pourquoi Foucault refuse de traiter du pouvoir comme d'une simple instance de répression, de soumission, et de contrainte. Il affirme d'ailleurs dans un de ses cours donné au collège de France, qu'au contraire, le pouvoir est d'abord « *une technique des techniques* »⁽²⁾. Il s'intéresse donc plus à l'analyse des pratiques du pouvoir et vise à l'élaboration d'une grille d'analyse qui nous permettrait de comprendre son fonctionnement. Si le pouvoir avant de s'expliquer, s'exerce, toute la finesse de Foucault est d'avoir transposé son étude, jusqu'alors comprise comme une répression d'un groupe ou d'un individu sur un autre, à la question de son fonctionnement à travers notre corps, mais aussi, à travers la métaphore du corps social dans son. Il faudrait dès lors :

*« ne pas prendre le pouvoir comme un phénomène de domination, massif et homogène – domination d'un individu sur les autres, d'un groupe sur les autres (...), bien avoir à l'esprit que le pouvoir, sauf à le considérer de très haut et de très loin, n'est pas quelque chose qui se partage entre ceux qui l'ont et qui le détiennent exclusivement, et puis ceux qui ne l'ont pas et qui le subissent ».*³

Le pouvoir pour Foucault serait donc la manière dont fonctionne la technologie politique à travers le corps social. C'est ce fonctionnement qui est et reste sa définition la plus

⁽¹⁾ M. FOUCAULT, *La volonté de savoir* (histoire de la sexualité I), Gallimard, 1976.

⁽²⁾ Remo BODEL, « Foucault, pouvoir, politique et maîtrise de soi », in *Critique* n° 471-472, 1986.

³. Michel Foucault, « *Il faut défendre la société* », cours au collège de France, année 1975-1976, cours du 7 janvier 1976, Gallimard, Paris, 1999, p. 25.

précise du pouvoir, puisque: « *qu'il faut [le] comprendre d'abord [comme] la multiplicité des rapports de force qui sont immanents au domaine où ils s'exercent et sont constitutif de leur organisation (...) omniprésence du pouvoir (...) il se produit à chaque instant (...) inerte (...) auto reproducteur.* »⁴

Loin de pouvoir revenir sur l'ensemble de ces points puisque l'on pourrait aussi poser la question de savoir comment ce pouvoir transite ou transhume par notre corps, comment en quelque sorte, les sujets eux-mêmes sont constitués, modelés par les mécanismes de ce pouvoir ?, nous allons nous borner à l'analyse de ce bio pouvoir qui a pour avantage d'avoir produit un nouveau type de rapport à soi et aux autres.

Nous venons d'essayer de comprendre comment Foucault a su repenser cette ancienne notion de pouvoir à partir de son exercice dans la société. Cependant, c'est oublier qu'il n'y a pas qu'un seul pouvoir, unifié dans une structure facilement identifiable, mais au contraire qu'il existe une distinction dans ces objectifs mêmes.

La première apparition de ce nouveau type de pouvoir, chronologiquement parlant, s'est formé dès le XVII^e siècle à partir de l'idée d'un corps machine, corps qui peut donc être dressé et redressé mais aussi corps qui désormais n'est plus un simple objet de prise pour un pouvoir absolutiste, objet en quelque sorte d'un droit de vie ou de mort totalement aléatoire et sans règle. Il est à la différence de ces temps obscurs où le pouvoir s'incarnait dans la personne du souverain un corps qu'on va essayer de majorer grâce à un système de contrôle efficace, un système disciplinaire. Cette première visée du pouvoir sur le corps correspond à ce que Foucault appelle « *une anatomo-politique du corps humain* »⁵, qui est « *un mécanisme de pouvoir qui permet d'extraire des corps, du temps et du travail, plutôt que des biens et de la richesse.* »⁶

⁴. HDS, op. cit.

⁵. H.D.S. , p. 179.

⁶. « *Il faut défendre la société* », p. 32.

Sa deuxième visée qui nous intéresse plus pour la suite de ce travail, est un aspect du pouvoir qui s'est formé un peu plus tard dans le temps, et qui a pour principale action d'être cette-fois-ci, non plus centré sur un corps-machine, mais plus spécialement sur l'espèce humaine dans sa possible utilité pour le politique. Il s'agit plus d'une véritable « *bio-politique* » de la population puisqu'à partir de ce moment, ce bio-pouvoir « *fait entrer la vie et ses mécanismes dans le domaine des calculs explicite et fait du pouvoir savoir un agent de transformation de la vie humaine* »⁷. C'est donc un pouvoir qui va s'occuper des naissances, de la mortalité, du niveau de santé et plus généralement qui va essayer de gérer la vie et sa durée. Toutes ces améliorations ont imposées le perfectionnement parallèles et même dans certains cas la production de nombreux savoirs apte à répondre à ces nouveaux besoins qui visent l'individu en tant qu'il peut contribuer à accroître la force de l'état :

*« L'état possède sa propre nature et sa propre finalité, à l'idée que l'homme est le véritable objet du pouvoir de l'Etat, dans la mesure où il produit un surplus de force, où il est un être vivant, travaillant, parlant, où il constitue une société, et où il appartient à une population et à un environnement, on voit s'accroître l'intervention de l'Etat dans la vie de l'individu . »*⁸

Ce pôle du pouvoir-espèce va permettre à Foucault de poser le problème de l'eugénisme et de son rapport à la psychiatrie. L'on peut d'ailleurs repérer à partir de sa grille d'analyse, qu'il existe des constantes dans les textes des eugénistes français du début du siècle, comme celui de Lapouge, extrait des *Sélections sociales* :

⁷. Ibid.

⁸. Michel Foucault, conférence à l'université de Stanford, octobre 1979, in Dreyfus, Rabinow, *Michel Foucault, un parcours philosophique*, p. 202.

« Un régime socialiste ne peut cependant durer sans une refonte de l'homme même, et tout Etat qui ne serait pas selectionniste serait sûr de n'avoir qu'une durée éphémère.⁹ »

Il est bien question dans ce texte de faire interagir ce nouveau savoir biologique avec le pouvoir politique. Aussi, une des actions de ce mouvement a été de responsabiliser les citoyens en leurs inculquant, par une véritable pédagogie, les bases d'une relance de la natalité. On peut citer par exemple ce texte très dur de Pinard parut en 1899 où il pense que : *« C'est en faisant ainsi de la puériculture avant la procréation, c'est à dire en faisant de la prophylaxie, qu'on arrivera à diminuer le nombre des déchets sociaux, des infirmes, des idiots, des dégénérés. »*

Dans son cours du 5 février 1975¹⁰, Foucault exprime ses sentiments en ce qui concerne l'eugénisme et la psychiatrie qui *« sont deux grandes technologies qui se sont dressés, à la fin du 19s, pour donner à la psychiatrie prise sur le monde des instincts.¹¹ »* . Il adopte même une position encore plus tranchée dans son cours du 19 mars, il dit en définitive que:

« la psychiatrie peut effectivement, à partir de cette notion de dégénérescence, à partir de ces analyses de l'hérédité, se brancher ou plutôt donner lieu à un racisme, un racisme qui a été à cette époque –là fort différent de ce qu'on pourrait appeler le racisme traditionnel (...) Le racisme qui naît dans la psychiatrie de cette époque, c'est le racisme contre l'anormal (...) c'est un racisme donc qui aura pour fonction non pas tellement la prévention ou la défense d'un groupe contre un autre, que la détection, à l'intérieur même d'un groupe, de tout ceux qui pourront être porteurs du danger. Je crois donc que les nouvelles formes de racismes, qui ont prise en Europe à la fin du 19s et au début du 20s, doivent être historiquement référés à la psychiatrie.¹² »

⁹. Pierre André Taguieff, *eugénisme ou décadence, l'exception française*, in *Ethnologie Française, penser l'hérédité*, 1994, T1, p. 81-103.

¹⁰. Michel Foucault, *« les anormaux »*, cours au collège de France, année 1974-1975, Gallimard, 1999.

¹¹. *Ibid.*, p. 124.

¹². *Ibid.*, p. 299.

L'on peut se poser la question de la mise en place de ces « *détections* », qui imposent en fin de compte ce besoin de connaître ou plutôt de reconnaître les individus.

Mais ce pôle du pouvoir lui permet aussi de faire intervenir pour la première fois la sexualité dans sa grille d'analyse, puisque c'est grâce à cet intérêt porté à la population qu'il va pouvoir relier pour la première fois la question de la sexualité à celle du pouvoir. C'est donc à partir du XIX^e siècle que l'on a réussi à effectuer une transition fondamentale en ce qui concerne la compréhension de la sexualité, elle sera désormais perçue essentiellement à partir de termes médicaux. Cette découverte de la sexualité en tant qu'élément d'intérêt pour le médecin, en particulier grâce à la théorie de l'instinct, et sur laquelle nous reviendrons, a aussi permis de relier la sexualité à une forme puissante de savoir et en faire un point de passage particulièrement dense pour les relations de pouvoir. En ce qui concerne le sexe, ces relations sont essentiellement négatives dans le sens où elles arrivent à faire que le sexe renonce à lui-même par la menace d'un châtement qui n'est autre que sa suppression. Foucault développe dans son premier tome de l'histoire de la sexualité quatre grandes stratégies qui se rapportent à cette médicalisation, ou plutôt devrait-on dire cette « pathologisation » de la sexualité :

Il y a tout d'abord avec ce qu'il appelle « *l'hystérisation du corps de la femme* » (p. 137) la naissance d'un certain type de discours médical sur un corps qui devient l'objet d'un souci, puisque c'est dans ce corps de la femme que résultera la bonne santé future de la population. Cette intervention médicale peut se résumer dans l'action de Charcot à la Salpêtrière puisque sa méthode même si elle a permis de séparer l'hystérie des autres maladies mentales en la constituant comme objet nosologique pur a aussi été une tentative pour montrer que le corps de la femme n'est en fait qu'un corps saturé par le désir.

Deuxièmement, Foucault évoque « *la pédagogisation du sexe de l'enfant* » (p. 137) ; il s'agit en fait de tout ce combat contre l'onanisme, où le pouvoir en tout état de cause produira le plus de discours. Son intérêt n'est pourtant pas d'interdire la masturbation (Foucault rappelle que la masturbation a pour principale désavantage pour le pouvoir d'être : « *le secret universel, le secret partagé par tout le monde mais que personne ne communique à*

*aucun autre*¹³)mais plutôt d'essayer de multiplier ses avancées dans le corps social : « *tout au long de cet appui, le pouvoir avance, multiplie ses relais et ses effets*¹⁴». L'enfant masturbateur est d'ailleurs une figure nouvelle du XIX^e siècle qui a fait que le pouvoir intervienne dans le champ de la famille puisque pour Foucault, ce que ce dernier mobilise pour essayer de combattre ce fléau, c'est :

*« la chambre, le lit, le cors ; c'est les parents, les surveillants immédiats, les frères et sœurs ; c'est le médecin ; toute une espèce de micro cellule autour de l'individu et de son corps »*¹⁵.

Ainsi, si l'on peut considérer que le pouvoir ne veut pas réprimer mais au contraire s'étendre, c'est que cette croisade du pouvoir s'est formé justement autour de la masturbation et pas dans le but de remettre en cause la sexualité dans sa forme générale. D'ailleurs, ce dont on menace les enfants lorsqu'on leur interdit de se masturber, « *ce n'est pas d'une vie d'adulte perdue de débauche et de vice, c'est une vie adulte toute percluse de maladie. C'est à dire qu'il ne s'agit pas tellement d'une moralisation, que d'une somatisation, d'une pathologisation*¹⁶».

La troisième stratégie du pouvoir est en rapport avec l'eugénisme, et ce que nous avons pu en dire dans ce qui précède. Il est cependant intéressant de rappeler, que ce qui fait problème au 19^e siècle, c'est le couple et ce besoin nouveau pour le pouvoir de contrôler scrupuleusement ces conduites procréatrices.

Enfin, la quatrième stratégie touche à « *la psychiatisation des plaisirs pervers* ». Action qui a fait du sexe un instinct qui va pouvoir être analysé et lui aussi « pathologisé » par une psychiatrie naissante. Cette stratégie est à replacer dans le contexte d'une époque où la psychiatrie se cherche une autre fonction que celle du simple gouvernement des fous. Elle va donc essayer d'obtenir le contrôle de la famille mais aussi d'intervenir plus spécialement dans le domaine pénal. C'est pourquoi, il lui a fallu organiser un véritable champ unitaire

¹³. « *les anormaux* », op. cit., p. 55.

¹⁴. Ibid., p. 58.

¹⁵. Ibid., p. 54.

¹⁶. Ibid., p. 223.

entre la théorie des instincts et celle de la sexualité : « Dans cette fin du 19^e, le problème va être de constituer un couplage instinct-séxualité, désir-folie, plaisir-crime. ». Elle va avoir pour centre d'intérêt, la mise en ordre d'une nosologie des troubles sexuels, que l'on peut retrouver aujourd'hui dans les grands traités de psychopathologie. Foucault nous donne même, et ce contrairement à son habitude, une date précise en ce qui concerne ce changements puisque c'est entre:

« 1844-1845 [que la psychiatrie va s'organiser autour] *des impulsions, des instinct, des automatismes. C'est aussi la date qui marque la fin de la fable de la masturbation*¹⁷ ».

Ces quatre stratégies instaurent un nouveau rapport entre le pouvoir et ce qui peut toucher au plaisir, puisqu'il fait que le plaisir devienne désormais « psychiatrisable ». Ce nouvel ordre de mesure va faire que la sexualité va être comprises autour d'un système de règles qui vont avoir pour objectif de définir, grâce à l'intervention de plus en plus grandissante de la famille, le permis et l'interdit, le licite et l'illicite, le moral et l'immoral.

Conclusion :

Ces deux ensembles de mécanismes, l'un disciplinaire, l'autre régularisateur, même si ils ne sont pas de même niveau, ne s'excluent pas l'un l'autre. On peut même penser qu'ils s'articulent l'un sur l'autre. Foucault revient dans un de ses cours au collège de France sur la ville qui a cet intérêt d'articuler « *des mécanismes disciplinaires de contrôle sur le corps, par son quadrillage, par le découpage même de la cité* » mais qui utilise aussi « *toute une série de mécanismes régularisateurs qui portent sur la population en tant que telle (...) qui sont liées à l'habitat, à la location e l'habitat, et éventuellement à son achat (...) des règles d'hygiène qui assure la longévité optimale de la population.* »¹⁸

Cette micro-pénalité qui permet de chiffrer et de quantifier chaque comportement anormal, rentre ou plutôt devrait-on dire « *s'intègre dans le cycle de connaissance des*

¹⁷. Ibid., p. 266.

¹⁸. « *il faut défendre la société* », cours du 17 mars 1976, op. cit.

*individus*¹⁹ ». Ce cycle nous introduit plus spécifiquement dans cette question du savoir sur les individus, savoir sur le corps de l'individu qui est l'une des composantes de la personne.

Ce savoir fait aussi parti de la discipline ou plutôt devrait-on dire que c'est à partir de lui que s'ordonne notre société. Il nous fait en définitive, entrer dans une période de commune mesure, dans un âge de la norme. D'ailleurs, ce qui caractérise la modernité selon Foucault, « *c'est l'avènement d'un âge normatif* »²⁰ qui, il faut le rappeler, ne va de paire qu'avec la constitution d'un savoir sur le sexe et la sexualité.

II] Sexe et sexualité.

Foucault avait accepté du pouvoir, du moins dans son premier tome, une conception plutôt traditionnelle, à savoir un pouvoir qui correspond à un mécanisme essentiellement juridique, qui dit la loi, qui interdit, et qui dit non. Or déjà dans *Surveiller et punir*, il comprend qu'il ne peut pas se comprendre en restant dans le domaine du droit puisqu'il serait plutôt de l'ordre de la tactique et de la stratégie. C'est à partir de cette découverte que l'on peut parler vraisemblablement d'un tournant dans la pensée de Foucault, on passe en fait du politique à l'éthique, « *des processus de transformations des êtres humains en objets aux processus de transformations en sujet* »²¹. Ce vaste projet devait au dire de Foucault lui-même prendre au moins dix ans, puisqu'il prévoyait d'écrire sur ce sujet au moins six tomes. Même si il n'avait pas l'intention de retracer cette histoire de l'intérêt porté par les sociétés occidentales à la sexualité, il voulait étudier dans ces volumes : « *la conception chrétienne de la chair, depuis le moyen-âge jusqu'au 17^e siècle, puis (...) la manière dont on a problématisé la sexualité des enfants, puis la sexualité des femmes, puis la sexualité des pervers* »²².

Foucault a inventé une nouvelle grille de lecture quant à la manière de distinguer le sexe et la sexualité puisqu'il a réussi à penser la sexualité en dehors de la catégorie fondamentale des interdits en privilégiant au contraire celle des pratiques.

¹⁹. SP, p. 183.

²⁰. F. Ewald, « *Michel Foucault et la norme* », in *Michel Foucault, lire l'œuvre*.

²¹. Remo Bodel, op. Cit.

²². M. Foucault, *Le pouvoir une bête magnifique*, in *Dits et écrit*, tome III, p. 381.

Avec cette question de la distinction du sexe et de la sexualité, l'on reste encore dans des problématiques de pouvoir puisque pour Foucault, c'est le pouvoir qui a mis en place un dispositif de sexualité pour dire non au sexe. Ce qui suppose, en d'autres choses, que le sexe est antérieur au dispositif de sexualité et donc que ce qui est à son origine correspond plutôt à l'utilisation du corps et des plaisir qu'il peut nous procurer. Si Foucault établit cette distinction fondamentale de l'action du pouvoir, l'on ne peut pourtant pas oublier celle qui fait du sexe une question qui est d'ordre familiale, (« *on peut admettre sans doute que les relations de sexe ont donné lieu, dans toutes sociétés, à un dispositif d'alliance* »²³) et de la sexualité, une forme historique du discours et des pratiques relative au sexe. La sexualité serait donc une question beaucoup plus individuelle qui concerne les plaisirs, les débordements du corps et les fantasmes de chacun.

Le sexe est aussi à rapprocher de la question du plaisir puisqu'il serait, en quelque sorte, son principe d'intelligibilité et de mesure. Les trois tomes de Foucault nous montre d'ailleurs, que ce qui a donné lieu à la sexualité c'est justement le fait que le sexe est devenu depuis les stoïciens et l'assimilation de la doctrine par le monde chrétien, un code de plaisir.

Cette nouvelle activité du sexe démontre aussi ce nouvel intérêt porté à la question de la sexualité, et ce nouveau besoin quasi-pulsionnel d'établir un discours scientifique qui permet à la fois de l'analyser, de la contrôler, et de la normaliser. Besoin complètement antithétique si l'on reprend les différents discours d'ethnologue qui ont pu l'étudier dans des milieux non-occidentaux. Malinowski, ou M. Mead nous ont montré au travers de leurs études, que si dans ces milieux, l'on s'intéresse à la sexualité, c'est au contraire pour essayer de la multiplier, de la rendre plus intense, de pousser son plaisir au maximum. Il est toutefois bon de noter que pour Foucault cet intérêt porté à la sexualité est quelque chose de très récent puisque si le sexe remonte au XIX^e siècle, lorsqu'il devient entre autre une affaire de police, la sexualité apparaît seulement au XVIII^e, avant pour Foucault l'on ne peut parler que d'une chair de plaisir.

²³ M. Foucault, *La volonté de savoir*, T1, p. 140.

En occident, la sexualité a été essentiellement l'objet d'un savoir. Savoir que Foucault ne fait pas remonter à Freud, ni même au médecin du XVIII^e siècle mais à une pastorale chrétienne qui se serait stigmatisée autour de l'idée d'aveu et de la figure architecturale que cette idée sous-tend, à savoir, le confessionnal. La sexualité occidentale n'est pas ce que l'on tait mais au contraire ce qu'on est obligé d'avouer. L'aveu de la sexualité, aveu parfaitement codé et structuré existe depuis le Moyen-Age et l'installation de la pratique de la confession et de la restauration au XIII^e siècle de la pratique de la pénitence. Désormais, on ne se confesse plus seulement quand on a fait une faute, mais il faut le faire de façon régulière, continu et surtout exhaustive :

« L'aveu a diffusé loin ses effets ; dans la justice, dans la médecine, dans la pédagogie, dans les rapports familiaux, dans les relations amoureuse, dans l'ordre le plus quotidien, dans les rites les plus solennels ; on avoue les crimes,, on avoue ses péchés, on avoue ses pensées et ses désirs (...), ses maladies et ses misères (...) L'homme en occident est devenu une bête d'aveu »²⁴

La pastorale chrétienne a demandé à l'individu de produire de plus en plus de discours sur la sexualité, mais ce sont des discours qui ont pour ambivalence fondamentale d'être extorqués et jugés par le représentant de l'ordre, de la norme qui est dans ce cas précis le prêtre. Cette examen-confession réclame de ce représentant le fait d'être savant, bien sur comme guide et comme juge puisqu'il doit rappeler les pécheurs dans le droit chemin, mais aussi et c'est là la nouveauté, comme médecin puisqu'il doit connaître les maladies de la chair.

L'aveu est donc à la base du contrôle qui assujettit les corps, les populations et la société toute entière. Aussi, les trois tomes de cette histoire sont remplies de cette image, seulement et c'est là le coup de force de Foucault, et peut-être la critique que certains historiens ont pu lui faire, il ne donne en aucune façon la date à partir de laquelle cette figure de l'aveu se met à fonctionner. Il préfère comme toujours s'attacher à en décrypter le fonctionnement. De plus, même si l'on se situe encore dans cette problématique du

²⁴ M. Foucault, *La volonté de savoir*, op. cit., p. 79-80.

corps docile qui est un corps discipliné et formé, ce corps de l'aveu n'est plus muet mais au contraire se met à parler. Le sexe est devenu la chose à dire et à dire de manière exhaustive.

Ce qui fait l'intérêt purement ethnologique de ces trois livres, c'est de nous présenter deux formes de compréhension du sexe. Tout d'abord, la forme de la scientia sexualis qui en tout état de cause n'a cherché qu'à masquer le sexe, et qui est la forme de nos sociétés. Et d'autre part tout ce qui correspond à l'ars erotica (c'est-à-dire, la maîtrise du corps, l'oubli de soi de ses limites et de la mort) qui montre que la sexualité et son plaisir ne sont subordonnés à aucune vérité scientifique puisque la vérité est extraite du plaisir lui-même.

L'autre grande question que nous pose Foucault correspond à celle de l'interdit puisque si l'on a un discours extorqué sur le corps et sa sexualité, comment comprendre la constitution des règles. La loi et l'interdit qui sont sans doute les deux thèmes fondamentaux en ce qui concerne l'analyse de la sexualité, ne sont pas utilisés par Foucault, il considère que ce n'est pas simplement à partir des mécanismes de répression que l'on peut analyser la constitution d'un quelconque savoir sur la sexualité. Aussi et c'est ce qui est frappant, c'est que c'est sans doute là où la sexualité est la plus libre comme dans l'amour avec les garçons que s'élaborent avec le plus de fermeté les doctrines les plus rigoureuses puisque dans ce cas, les penseurs de l'antiquité ont élaboré une technique de l'abstinence, du « *bon éros* », puisqu'il faut sauver le garçon passif de la honte. Alors qu'en ce qui concerne les femmes mariées, l'interdit sexuel avec un autre que leur mari n'a pas donné lieu pour Foucault à des vulgarisations ni même à des préoccupations théoriques. De même, l'interdit de l'inceste ne retient pas l'attention des philosophes et des moralistes, et le fait qu'il soit au centre d'une tragédie ne signifie pas qu'il soit au centre d'une pensée morale comme le seront les pratiques de soi : « *La réflexion morale des grecs sur le comportement sexuel n'a pas cherché à justifier des interdits, mais à styliser une liberté* ». Aussi, son approche, comme nous allons le voir dans cette seconde partie, n'utilise pas l'étude de l'interdit mais reprend la question de la morale à partir de la notion d'« *art de l'existence* », ou plutôt devrait-on dire d'une « *éthique de vie* ».

III] Les pratiques de soi.

Le sexe que nous présente Foucault serait en quelque sorte un « *point imaginaire fixé par le dispositif de la sexualité* ». Cet instance qui paraît nous dominer n'est en fin de compte que le produit d'un pouvoir qui prendra appui sur le corps, sa matérialité, sa force, son énergie et de ses plaisirs. Pour Foucault, c'est bien la société qui transforme le corps en profondeur puisque c'est elle qui par une série d'impulsion va réussir à le façonner pour répondre à ses impératifs de performance.

Si l'on retrouve dans les écrits de Foucault le principe nietzschéen d'un corps « *tout imprimé d'histoire et d'une histoire qui ruine le corps* »³, une autre parenté de réflexion peut être établie cette fois-ci avec l'œuvre de Norbert Elias. Tout les deux s'intéressent aux différents types de pratiques de soi. Pratiques qui ont pour intérêt de se situer en dehors des règles fixés par la contrainte sociale. Il ne s'agit plus pour Foucault de penser une discipline qui opère sur le corps en le fragmentant, et en instaurant d' « *humbles* » procédures de dressage et de cloisonnement, mais il s'agit plutôt d'une soumission à des principes qui sont librement accepter.

1) l'abandon de l'excès.

Déjà avant lui, Elias avait proposé l'étude de l'excès et des luttes opérées pour sa suppression. Si pour Elias, cette suppression prend la forme de « *la retenue* », qui résulte de la curialisation des chevaliers, chez Foucault, c'est par une discipline individuelle qui va proposer l'évitement. Ces techniques de soi ont pour but de permettre aux individus d'effectuer seul ou avec l'aide d'un autre, un certain nombres d'opérations sur leurs corps et leurs âmes, leurs pensées et leurs conduites. C'est dans le dernier tome de son histoire que Foucault revient avec vigueur sur cette question du souci de soi, de l' « *epimeleia heautou* » qui est en définitive cette idée que l'on doit s'occuper de soi.

Foucault relève par contre que ce principe de Cura sui est obscurci par l'éclat du « *Gneauthi Seauton* » socratique, alors que fondamentalement, cette règle du connais-toi toi-même est seulement associée à ce thème plus général du souci de soi. Il faut avant-même de mettre en application le principe Delphique, s'occuper de soi. Ce soin de soi, rappelle encore

³ M. FOUCAULT, « Nietzsche, La généalogie, l'histoire », in Dits et écrits, Tome II, p.147.

Foucault, ne signifie pas seulement élaborer un simple souci du corps, puisque le souci ne peut pas être réduit à l'habillement, aux pratiques médicales et aux outils, mais il est à chercher plus particulièrement dans l'âme. Il faut donc savoir en quoi l'âme consiste. C'est d'ailleurs à ce moment et seulement à ce moment que l'on peut utiliser et mettre en marche ce fameux principe du connais-toi toi-même. Pour Foucault : « *La connaissance de soi devient l'objet de la quête du souci de soi* ».

2) *Les techniques de soi.*

Foucault nous donne trois techniques pour arriver à connaître son âme.

Tout d'abord, il part de « *l'écriture de soi* » encore appelé écriture personnelle (hypomnemata), sorte de carnet de bord qu'il faut réactualiser quotidiennement. Il s'agit en fait d'une mémoire matérielle qui révèle le véritable soi de l'auteur.

La deuxième technique est en relation avec l'interprétation des rêves. Foucault définit dans le premier chapitre du troisième tome cette fameuse technique de l'onirocritique formalisé par Artémidore. Cette méthode présuppose que l'on peut interpréter ses rêves soi-même et que l'individu doit en fin de compte se faire l'interprète de soi-même. L'on peut rajouter que l'étymologie d'onirocritique vient d'oneiroï qui signifie : « *ce qui dit l'être* »⁴. Cette technique oblige l'enregistrement des actions que l'on a à faire chaque jour et chaque nuit. Plus encore, cette interprétation des rêves sous-tend une dernière technique, celle de l'Askésis, de la remémoration.

Cette troisième technique implique la maîtrise de soi par l'incorporation d'une vérité. Foucault rappelle dans un entretien⁵, que « *Pour Platon, l'individu doit découvrir la vérité qui se cache en lui. Pour les stoïciens, la vérité ne peut pas être découverte dans l'individu mais dans les préceptes du maître qui sont mémorisés par les disciples et ainsi incorporés en règles de conduite* ».

Cette « épimeilai » passe aussi par des exercices de méditation où il s'agit d'anticiper les situations réelles à travers le dialogue des pensées. Ce procédé imaginaire par excellence

⁴ Le souci de soi, op. Cit., p. 19.

⁵ M. FOUCAULT, « les techniques de soi », in Dits et écrits, Tome IV, p. 783.

qui a pour but d'éviter les maux futurs en imaginant toujours le pire, se compose d'exercices et de différentes tâches pratiques. L'accent est mis sur les soins du corps, les régimes diététiques et surtout la satisfaction des besoins qui « *ont pour fonction d'établir et de tester l'indépendance de l'individu à l'égard du monde extérieur.* »

Le souci de soi serait égal à une lutte ou un combat permanent. Il faut donner à l'individu les armes et le courage qui lui permettra de se battre toute sa vie. L'homme devient en quelque sorte un athlète, dans le cas contraire, il faut tout faire pour en approcher en résistant aux événements qui pourraient nous décontenancer.

Ce concept de souci de soi prouve bien que c'est en Grèce que se développe pour la première fois des pratiques ascétique et non pas dans les débuts du christianisme comme ce qui avait pu être admis auparavant. Ce que nous dit Foucault c'est qu'il n'y a pas de rupture fondamentale entre les méthodes antique et celle retenue au début du Moyen-Age par la religion chrétienne. L'obligation de se connaître soi-même reste l'un des éléments centraux de l'ascétisme chrétien. Il ne s'agit pas dit encore Foucault d'une rupture morale entre une antiquité tolérante et un christianisme austère. L'on retrouve deux techniques ascétiques dans la religion chrétienne qui dérivent pleinement de celles utilisées dans l'antiquité greco-romaine. La première est « *l'exomologésis* » qui est ce besoin de savoir qui on est. Cette technique oblige le prêtre à découvrir ce qui se passe en lui, il faut qu'il localise ses désirs. La deuxième technique correspond au rapport avec la vie monastique qui est un rapport permanent d'obéissance absolu au maître. Cette technique de « *l'exagoreusis* » est d'ailleurs très proche de celle de l'aveu que Foucault formalise en utilisant l'image architecturale du confessionnal où se joue justement ces rapports de corps à corps entre un directeur de conscience et son pénitent.

IV] La question du corps.

Avec *Surveiller et punir*, Foucault nous a présenté un corps qui était véritablement offert au jeu du pouvoir puisqu'il était conditionné, entraîné, soumis à des apprentissages,

pire encore il s'agissait d'un corps qui était même mutilé, marqué, ritualisé et même supplicié. Quoi qu'il en soit, ce qui intéresse Foucault, c'est la manière dont on a pu investir ces corps du fou, du malade et du délinquant. Il s'agit du moins dans ces premiers livres de montrer comment les dispositifs de pouvoir s'articulent directement sur les corps et peut-être encore plus précisément, sur ses fonctions vitales et sa physiologie.

En fin de compte, ce qu'il nous apprend, c'est que le corps est certes devenu dans les sociétés occidentales objet d'une inquiétude et d'un souci, mais aussi sujet de la science comme la psychiatrie, la médecine et la criminologie. Ce que privilégie ce pouvoir qui investit totalement les corps, est donc le dressage, la performance et la surveillance permanente.

On doit pourtant repérer que l'année 1975 a été la frontière entre cette préoccupation d'un corps ruiné par la société, et celle toute nouvelle d'un corps qui est susceptibles d'être changé, si ce n'est dans son ensemble du moins au niveau de sa sexualité.

Ce nouveau corps va d'ailleurs faire l'objet dans le troisième tome d'un chapitre complet. Foucault revient sur le rôle de la médecine dans le régime général de la vie puisque quel que soit la pratique raisonnable que la personne va essayer de mettre au point, elle ne pourra se dérouler sans une pratique de santé. Cette introduction assez générale au problème que pose le corps va permettre en fait à Foucault de poser la question de l'acte sexuel et de son action sur « *la grande mécanique du corps* », pour en faire ressortir un paradoxe fondamental. L'acte sexuel n'est pas simple puisqu'il doit au contraire répondre à une préparation méticuleuse du corps. Il prends l'exemple de l'acte sexuel qui dans certains cas réchauffe, mais qui parfois peut refroidir considérablement la personne. Le lecteur dans la suite du livre passe avec délectation sur les principes d'un acte sexuel parfait puisqu'il réunirait tout les paramètres possibles. Au premier chef, le corps si il doit être sain pour l'homme, doit aussi « *être pénétré de chaleur* »⁶ pour la femme. L'on apprend aussi que l'usage du coït ne doit pas non plus se prolonger trop tard, ni commencer trop tôt, d'où l'importance du Kairos (le moment favorable).

⁶ Le souci de soi, op. Cit., p. 171.

L'usage des plaisirs sexuels apparaît comme tout entier centré sur une certaine économie du corps, puisque l'on peut remarquer que c'est principalement son état de forme qui doit déterminer les conduites à tenir.

Toute cette démarche philosophique autant qu'historique n'a qu'un intérêt, celui de se dégager de cette emprise du corps. Il s'agit d'inventer, dira-t-il dans un entretien « *avec le corps, ses éléments, ses surfaces, ses volumes, ses épaisseurs, un érotisme non disciplinaire : celui du corps à l'état volatil et diffus, avec ses rencontres du hasard et ses plaisirs sans calcul* »⁷.

Conclusion :

Si le lecteur attentif a été familiarisé avec une certaine façon de penser le rapport pouvoir-savoir, l'événement et plus généralement les techniques de pouvoir qui investissent les corps, Foucault avec son histoire de la sexualité ne fait que poursuivre cette quête qui vise à mieux comprendre les rapports qui existent entre le corps et la société. Le sexe constitue en définitive, l'élément le plus idéal pour essayer de comprendre cette histoire d'un corps transformé, recomposé et en fin de compte totalement ruiné par la société.

Foucault en plus d'être devenu, peut-être à tort, le nouveau théoricien de l'enfermement, du contrôle social et de la normalisation doit rester aussi celui qui a su penser les procédés de subjectivation qui font que l'homme se constitue non plus comme un produit des assujettissements mais aussi comme un sujet libre à l'égard des codes et des interdits, en particulier sexuel.

On peut regretter toutefois que la parution du quatrième tome de l'histoire de la sexualité, terminée juste avant sa mort ne soit toujours pas disponible. Ce tome que Foucault avait nommé les « *aveux de la chair* » devait traiter de son expérience aux premiers siècles du christianisme, en revenant sur la dimension peccamineuse de l'homme. Il reste pour beaucoup

⁷ M. FOUCAULT, « Sade, sergent du sexe. », in Dits et écrits, Tome II, p. 818.

d'intellectuels amis de Michel Foucault comme Didier Eribon ou Pierre Nora, la clé de toutes ses recherches concernant la sexualité.